



décembre 2001

«Dear__FRE» «Salutation_FRE» «Last_Name»,

Une gamme étendue de politiques et de programmes ont été élaborés au cours des dix dernières années en réponse au besoin de réduire les déchets et d'appliquer les principes de réduction des substances toxiques, d'efficacité des ressources et de prévention de la pollution. Les gouvernements canadiens ont adopté l'idée de lier les consommateurs et les producteurs au coût de la gestion des déchets après consommation et a concentré ses efforts sur la bonne gestion des produits ou la responsabilité élargie des producteurs. Les initiatives existantes au Canada portent sur une grande diversité de produits et une multitude de déchets d'emballage tels que les frigorigènes, l'électronique, l'huile, les pneus, les piles, la peinture, les médicaments et les contenants à boisson.

Tandis que toutes les approches visant à réduire les déchets se sont avérées efficaces, les normes diffèrent d'une législation à une autre, ce qui cause parfois des problèmes aux consommateurs et à l'industrie. En conséquence, divers secteurs ont demandé aux gouvernements de mieux coordonner leurs approches pour réduire les déchets.

Du 6 mars au 8 mars 2002, Conservation Manitoba et Environnement Canada seront les hôtes du «deuxième atelier national sur la responsabilité élargie des producteurs (REP)», qui regroupera des conférenciers canadiens et internationaux de différents domaines. L'industrie, le gouvernement et les organisations de gérance se rassembleront à l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg, au Manitoba, afin de discuter des approches existantes et futures portant sur la réduction des déchets. L'atelier donnera l'occasion :

- communiquer l'information et des perspectives sur les programmes, les politiques et les initiatives prévues REP canadiens et internationaux ;
- d'améliorer la collaboration et la communication entre les compétences relativement aux programmes REP afin d'augmenter les responsabilités de bonne gestion de produits ou de matériaux désignés au Canada ;
- d'améliorer la performance et les mesures des programmes REP existants et prévus.

Au nom du comité organisationnel, nous vous lançons une invitation à participer à un atelier qui promet d'être des plus instructifs et stimulants. Nous vous attendons à Winnipeg au mois de mars 2002.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Norman B. Brandson
Sous-ministre
Conservation Manitoba

Barry Stenshorn
Sous-ministre adjoint
Service de protection de l'environnement
Environnement Canada

Pièces jointes



FORMULAIRE DE TÉLÉCOPIE À RENVOYER SVP

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS 2^e ATELIER NATIONAL

HÔTEL FORT GARRY
WINNIPEG (MANITOBA)
DU 6 AU 8 MARS 2002

- Vous avez été invité(e) à participer à l'atelier national RÉP 2002.
- Seules les personnes invitées peuvent participer à l'atelier. Le nombre de participants est limité à 100.
- Un espace pour des kiosques ou des kiosques d'information est disponible sur demande.
- Veuillez répondre maintenant pour réserver votre place. Aucun droit d'inscription.

**RSVP CETTE TÉLÉCOPIE À JIM FERGUSON AU PLUS TARD LE 15 JANVIER 2002
NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR : (204) 945-1211**

RÉPONSE À RSVP:

- Oui, je participerai à cet atelier.
- Je désire des repas végétariens.
- J'apporterai un kiosque.
- Non, je NE participerai PAS à cet atelier.

PRÉNOM :	NOM DE FAMILLE :	
TITRE :	TÉLÉPHONE :	TÉLÉCOPIEUR :
ORGANISATION :	COURRIEL :	
ADRESSE :		
VILLE :	PROVINCE :	
INDICATIF POSTAL :	PAYS :	

Pour de plus amples détails sur l'atelier, veuillez communiquer avec :

Jim Ferguson	(204) 945-7042	Ministère de la Conservation du Manitoba
Duncan Bury	(819) 953-0459	Environnement Canada

Les invité(e)s assument la responsabilité de leur déplacement et de leur logement. L'hôtel Fort Garry réserve un nombre limité de chambres jusqu'au 31 mars 2002 sous le nom de groupe «Conservation du Manitoba».

Pour réserver une chambre, appeler : 1 (800) 665-8088 (sans frais) ou (204) 942-8251